



Orléans, jeudi 3 mars 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLAN AUTISME 2013-2017

Inauguration de l'unité d'enseignement à Boigny-sur-Bionne

Rectorat

Cabinet du recteur

Contact Presse

Maud Pestel

Chargée de communication et
des relations presse

T : 02 38 79 45 96

P : 06 42 71 75 05

communication
@ac-orleans-tours.fr

21 rue Saint-Étienne
45043 Orléans Cedex 1

La troisième Unité d'Enseignement Autisme de l'académie a été inaugurée mercredi 2 mars à l'école maternelle Montesquieu de Boigny-sur-Bionne (45).

La « Classe Plume » accueille depuis le 21 septembre 2015, sept élèves de 3 à 6 ans présentant des troubles autistiques ou troubles apparentés. Mise en œuvre par l'association départementale des pupilles de l'enseignement public du Loiret (PEP 45), cette unité d'enseignement est rattachée au 2SAI (service de soins et d'aide à l'intégration), composé de professionnels expérimentés dans les domaines de l'accompagnement individuel d'élèves en milieu scolaire ordinaire et du travail partenarial avec les enseignants et les familles.

Intégré dans le projet de l'école, le dispositif est encadré par une enseignante spécialisée, un chef de service, une éducatrice spécialisée, une éducatrice de jeunes enfants, une psychomotricienne, une orthophoniste, une psychologue clinicienne, un neuro psychologue, et un psychiatre. Ces professionnels ont préalablement assisté à un cursus de formation afin d'accueillir les élèves dans de bonnes conditions. Les élèves bénéficient de repas collectifs et d'un temps scolaire similaire aux autres élèves de l'école, adapté toutefois dans son organisation et son contenu.

La création d'un tel dispositif rentre dans le cadre du 3^{ème} plan autisme, 2013-2017, qui prévoit la création d'unités d'enseignement en classes maternelles pour améliorer l'inclusion scolaire des enfants avec autisme ou autres troubles envahissants du développement en s'appuyant sur le déploiement d'interventions précoces, personnalisées, globales et coordonnées telles que recommandées par la Haute Autorité de la Santé en 2012. **S'il s'agit de la troisième unité d'enseignement à voir le jour dans l'académie, 3 autres unités seront implantées à la rentrée scolaire prochaine dans les départements du Cher, de l'Eure-et-Loir et de l'Indre.** Tous les départements seront, à terme, dotés d'une unité d'enseignement autisme maternelle.

La pérennité d'un tel projet ne pourra s'effectuer que dans la continuité des partenariats mis en place entre le secteur médico-social, l'éducation nationale, la mairie de Boigny-sur-Bionne et les familles, autour du projet de l'enfant.